

**LE JOUR, 1949
22 DÉCEMBRE 1949**

SUR LE STATUT DE JÉRUSALEM

Avec un excès de précautions diplomatiques et oratoires, le Conseil de tutelle a abordé à son tour le statut de Jérusalem. **Le principe reste naturellement de s'attacher à la décision d'internationalisation des Nations-Unies. Le fait peut différer beaucoup si l'on n'y prend garde.**

Le Conseil de tutelle s'est ajourné au 19 janvier à Genève. D'ici là, le travail d'usure et de sape va progresser sans doute. L'on peut voir en ce moment Israël et la Jordanie, **devenus ouvertement des compères**, user de tous les moyens pour tenter de mettre, à leur profit, Jérusalem en morceaux.

Comment la Jordanie, même nominalement, peut encore faire figure de membre de la Ligue arabe, on se le demande. Elle négocie une paix boiteuse avec Israël dans des conditions qui sont, envers les autres pays arabes, un véritable acte de guerre. Comment l'opinion arabe peut-elle continuer à tolérer cela et à accueillir avec indifférence les nouvelles d'Amman ?

Quant à Israël, sa réaction violente des derniers jours il faut la mettre dans une large mesure au compte d'une politique préméditée. **Le fait accompli lui a été jusqu'ici si avantageux et profitable qu'il ne voit pas de raison d'y renoncer.** La menace de terrorisme redeviendra-t-elle un moyen politique au service d'Israël ?

Il reste que **beaucoup plus de juifs qu'on ne croit, de ceux de Jérusalem, sont partisans de l'internationalisation.** Devant les périls grandissants, une vaste partie de la communauté juive s'est mise à redouter avec raison les suites de l'aventure. **Car, l'Etat d'Israël, avec toute son ambition et ses possibilités en puissance, n'est pas sur un lit de roses malgré le concours passionné et massif des juifs de l'univers.**

Le Conseil de tutelle a finalement adopté le projet de résolution franco-belge relatif au transfert à Jérusalem de certaines administrations centrales du Gouvernement d'Israël **"qu'il considère la nature à rendre plus difficile la mise en œuvre du statut de Jérusalem"**. C'est quelque chose, mais ce n'est pas assez. La Chrétienté et l'Islam attendent beaucoup de la France et de la Belgique en ce moment. **Qu'une politique habile et souple nous mène au but sans difficultés excessives, chacun le veut sans doute ; mais, sauver Jérusalem, on peut dire que Dieu le veut, en invoquant un lointain passé !**

Après la décision des Nations-Unies, consacrant le désir si nettement défini par S.S. Pie XII, il n'y a plus de place pour les demi-mesures.

Israël doit s'estimer heureux d'avoir obtenu ce qu'il a cessé de prétendre faire, de toute force, de Jérusalem sa capitale politique. **Les juifs n'ont pas plus de droits que les**

autres sur Jérusalem. Et leur nombre est ce qu'il est. C'est l'intérêt des juifs que l'internationalisation les protège, dans Jérusalem, autant que les autres. Mais les passions politiques aveuglent les sionistes et le roi de Jordanie au point qu'ils ne craignent plus de se partager éventuellement, au risque des pires malheurs, la même capitale.

Or, ce qu'il faut par-dessus tout, c'est éloigner Jérusalem entière de la politique et de ses orages. C'est une question de civilisation et de pudeur. Que dans ce monde, pris de folie, la Ville Sainte reste au moins un refuge paisible pour ceux qui s'inquiètent de l'éternel !

Il faut espérer que les Nations-Unies et que le Conseil de tutelle feront leur devoir jusqu'au bout. S'ils se montrent énergiques, ils feront triompher le droit et la raison.

Au seuil de l'Année sainte, adressons encore une fois l'appel anxieux du Proche-Orient au Vatican, afin qu'en aucun cas ne soit amoindri, au profit d'Israël, le statut international de Jérusalem.